

Contrat de location en Mobil-home au Camping Floral

situé RN7 26740 La Coucourde. Location du samedi 14h au samedi 11h

Coordonnées du locataire

Adresse:	Mr et Mme
E mail:	TEL:

Composition de la famille: ___ personnes dont ___ adultes, ___ enfants (age:

Durée de la location:	Du	Au
Mobil-home personnes	14 heures	à 11 heures
Dépôt de garantie demandé 250€ à verser à l'arrivée au camping		
Prix du séjour: 000€	Arrhes:000€+10€=(frais de dossier)=	Solde = 000€
—————>	A verser dans les 2 semaines après signature du contrat	Le solde de votre séjour à votre arrivée

Prix des locations et emplacements : voir tarif en vigueur au moment du versement des arrhes

Les charges (eau, électricité) sont comprises (à concurrence de 50kw/semaine pour l'électricité l'excédent éventuel sera facturé 0,20€/kw) dans le montant de la location des mobil-homes ainsi que le matériel de cuisine et le cas échéant des couvertures. Le linge (draps, serviettes,..), produits de nettoyage et détergents ne sont pas compris. (location possible de drap au prix de 5€ par lit)

Pour les locations d'emplacements l'eau potable sur emplacement (sur le 1^{er} et 2^e plateau) est comprise dans le prix de l'emplacement l'électricité est disponible pour 3€/jour pour 6 ampères

Cette location sera définitive si le propriétaire reçoit à son adresse 2 semaines au plus tard après l'accord téléphonique ou Mail un exemplaire du présent contrat daté et signé (le deuxième exemplaire est à conserver) les arrhes (30% du montant de la location), à régler par chèque bancaire à l'ordre du CAMPING FLORAL ou par virement bancaire N°: 30004 00466 00010181689 87 BNP PARISBAS MONTELIMAR

Au-delà de cette date, cette proposition sera annulée et le propriétaire disposera de la location ou de l'emplacement
Remarques: a savoir que l'hiver l'arrivée d'eau des mobil-homes pourra être couper en cas de grand gel.

A

Le

Signature du locataire

Coordonnées du propriétaire

Nom : CAMPING FLORAL (Mme Zimmermann-Costanzo)	
Adresse: 75 RN7 26740 La Coucourde	
Tel: 0475900669 ou 0683033404	

Conditions Générales de Location:

Les demandes sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Toute location est nominative et ne peut, en aucune cas, être cédée ou sous-louée.

Le versement d'un acompte de 30% vous sera demandé avec le bulletin de location.

Tout locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.

Nos prix ne comprennent pas:

l'assurance annulation.

- les frais de dossier (10 €), les draps, les taies d'oreillers, le linge de toilette et de cuisine, et les produits d'entretien ne sont pas fournis. (Location de drap possible: 5€ par lit)

Paiement

La location est définitive à réception du contrat de location accompagné de votre règlement de 30%+10€ (frais de dossier) du séjour à titre d'acompte. Par retour du courrier ou d'e-mail, vous recevrez une confirmation rappelant les modalités et les détails de la location. Le solde de votre séjour à votre arrivée.

Annulation:

L'annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant le premier jour du séjour réservé. Les frais de dossier ne sont pas remboursables. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir :

- les frais de dossier.

Au titre de l'indemnité de rupture de contrat :

- un montant égal à 30% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

- un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

En cas de non occupation dans les 24 heures de la date prévue au contrat, et à défaut d'avoir informé le bailleur du retard, celui-ci se réserve le droit de relouer les lieux et de conserver l'acompte versé au titre de la location.

Nombre d'occupants : si le nombre d'occupants dépasse la capacité d'accueil maximum autorisée dans l'installation réservée, le contrat de location est résilié de plein droit du fait du locataire, la somme versée à titre d'acompte sera conservée.

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, pour n'importe quelle cause (maladie, trop chaud, trop froid, trop bruyant, trop calme, les enfants s'ennuient, poussière, mouches, moustiques ou autres animaux présents dans la nature provençale), et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis celui du dépôt de garantie dans les conditions indiquées à l'article concernant les formalités de départ.

Formalité d'arrivée:

Les arrivées se font le Samedi de 14 h à 17 h.

-la caution sera exigée à l'arrivée

- caravane: 150 €

-Mobil-home : 250€

En cas de modification de date d'arrivée retardée ou de départ anticipé aucune réduction ne sera consentie.

L'inventaire et l'état des lieux sont à vérifier par le client dans les 24 heures suivant l'arrivée.

Formalité de départ:

Les départs se font impérativement avant 11 h, tout dépassement entraîne le paiement d'une journée supplémentaire.

Toute dégradation sera déduite de la caution.

Le nettoyage est à la charge du locataire, si il n'a pas été effectué 80€ pour le ménage sera exigée. Les locations doivent être laissées en parfait état à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le contrôle de caravane ou mobil-home s'effectue par le personnel du Camping Floral au moment du départ et en présence des locataires. Dans le cas où des détériorations seraient constatées, elles seraient facturées à leur auteur à prix coûtant avec paiement immédiat. Les cautions seront restituées au départ du locataire.

Responsabilité:

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries etc... il appartient au campeur de s'assurer en responsabilité civile. En cas de fautes graves, non respect du contrat, du règlement du camping, de tapages nocturnes, détérioration etc... son auteur sera expulsé.

La nuit les barrières d'accès au camping sont fermées de 22 heures à 6 heures, nous vous attribuerons un code d'entrée personnel.

Le camping est interdit à toutes personnes non autorisées par le gestionnaire, notamment à toute personne souhaitant exercer une activité professionnelle dans l'enceinte de l'établissement. Les visites de personnes extérieures peuvent être tolérées après avoir été signalées à l'accueil **ils se garerons uniquement a l'endroit indiqué par le propriétaire** et après paiement de la somme prévue au tarif en cours pour les visiteurs. La piscine ne leur est pas autorisée

DESCRIPTION ET SITUATION DE LA LOCATION

Les mobil-homes se trouvent sur le second plateau du camping situé Route nationale 7 à 26740 La Coucourde, entrée Sud du village, en face du Rhône (promenade le long du Rhône à 500M), en flanc de colline (promenade dans les bois à 300M)

Montélimar est à 6km, vous y trouvez tous les commerces, cinémas et dancings ainsi qu'un karting, une base de loisir et un manège

Les locataires ont accès à la piscine de 10h à 19h, le trampoline, la piste de pétanque et la table de ping-pong sont accessibles en permanence.

La réception est ouverte de 9h à 11h et de 17h à 21h

Bar et restaurant selon la saison.

Le locataire est tenu d'assurer le local qui lui est confié ou loué. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il doit souscrire l'extension nécessaire.

Lu et approuvé le:

Signature: